

La Lettre de Béruges

Compte-rendu du Conseil municipal du 20 octobre 2017

DENVIRONNEMENT

Projet d'implantation d'un champ d'éoliennes

La commune a été contactée au printemps par la société industrielle allemande Enercon qui fabrique, installe et exploite des éoliennes en Europe. Cette société a identifié au sud de la commune, proche de l'autoroute et en partie dans la forêt de l'Epine, une zone susceptible d'accueillir un champ de 4 à 5 grandes éoliennes. La



société viendra présenter officiellement son projet devant le Conseil Municipal le 21 novembre. Ce projet est proposé sur des propriétés privées.

En prévision de cette rencontre, le Conseil a initié une première réflexion sur l'intérêt et les désavantages d'un tel projet :

- Implantation d'Iéolienne dans la forêt de l'Epine et de 3 à 4 autres à l'Est de la forêt, en zone agricole et en tête de bassin versant (zone de sources).
- Les 4 à 5 éoliennes font partie des plus hauts et puissants modèles terrestres : 4,2 Mégawatts par mat pour une hauteur totale de 199 mètres.

La municipalité a rassemblé différentes sources d'informations et interrogé quelques acteurs pour appréhender l'impact de ce projet sur la zone d'implantation envisagée. Cette zone avait déjà été identifiée par d'autres opérateurs mais aucun n'avait souhaité poursuivre. En 2015, l'Etat, via Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

avait donné un avis négatif sur la zone d'implantation.

D'autres structures ont été interrogées : le syndicat de rivières Clain Aval, le Département, la Ligue de Protection des Oiseaux, Vienne Nature et Grand Poitiers.

Impact écologique

Plusieurs constats font consensus:

- •L'implantation en zone forestière n'est pas envisageable compte-tenu des impacts sur l'écosystème forestier et l'importante surface à défricher pour permettre l'acheminement et la pose du mât.
- •La lisière de forêt est également à protéger pour les mêmes raisons. Selon les avis, cette lisière correspond à une distance entre 200 et 400m.
- •L'impact en zone agricole est plus nuancé. Mais quid par exemple de la déconstruction des énormes fondations enterrées en béton en fin de cycle d'exploitation de l'éolienne ?
- •La zone abrite également des sources qui viennent abonder les ruisseaux du Tallent, de la Torchaise et de la Rune. Quid de ces zones humides qui sont des milieux écologiquement riches, et très sensibles ?

La production d'électricité éolienne présente également des impacts positifs: elle permet de développer les énergies renouvelables. La production de ces éoliennes est estimée par le constructeur à 31 millions de KWh/an, soit la consommation électrique (hors chauffage) de 11 000 foyers ou 29 000 personnes.

◆Tournez la page pour lire la suite

Prochain Conseil municipal mardi 21 novembre 20h30 à la Mairie

.....

Commissions publiques

D Commission information 24/11- 20h30 à la Mairie

commission. in formation@beruges. fr



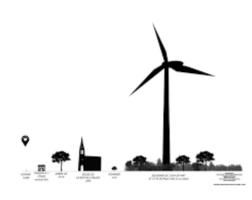
Profitez!
Regardez les
décorations
d'Halloween
installées par
les agents de
la commune!
Merci à eux.

Informations municipales

Compte-rendu du Conseil municipal du 20 octobre 2017 suite

Impact visuel

Des éoliennes dans un paysage ne constituent pas forcément négatif. impact L'appréciation de cet impact personnelle chacun. Toutefois, il est important de relever la très grande taille de éoliennes: presque 200 mètres.



Impact financier

Les propriétaires qui accueillent sur leur terrain des éoliennes perçoivent un loyer annuel substantiel.

Le Département et Grand Poitiers percevraient également un impôt appelé IFER (Impôt Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux) estimé à $150\ 000\ \in$ par an.

La commune de Béruges se verrait financer des aménagements pour la faune et la flore, en compensation des impacts environnementaux négatifs de ces éoliennes sur son territoire. Egalement des aménagements complémentaires type voirie, enfouissement de réseaux et aménagement urbains pour « aider à convaincre la population ».

Monsieur le Maire, à l'occasion d'une interruption de séance, a donné la parole aux nombreux Bérugeois venus pour assister au Conseil municipal. Ils ont dit leur attachement au cadre naturel exceptionnel de notre belle commune, en général, et à ses forêts en particulier.

Le Conseil ainsi éclairé pourra mieux appréhender la présentation qui sera réalisée par Enercon le mois prochain.

BÂTIMENTS

Vitrification du parquet de la Salle des Fêtes Avinyonet

Le parquet de la Salle des Fêtes est très usé : échardes et lattes qui se décollent. Pour des raisons budgétaires, il n'est pas envisageable de le changer. Aussi sera-t-il poncé une ultime et dernière fois (car il ne présentera plus assez d'épaisseur après ce-la) avant d'être vitrifié. Ainsi pourra-t-il encore servir quelques années avec une re-vitrification régulière. Coût de l'opération: 5 400€ pour cette première vitrification.

La salle des Fêtes sera inutilisable durant la durée des travaux. Date non encore planifiée.

VOIRIE

Réaménagement du carrefour de la route des Cours et de la D40



Lors de la réunion préparatoire du chantier, en présence de tous les acteurs, quelques modifications ont été apportées au projet initial : moins de busage et plus de noues et d'ouvrages hydrauliques.

Le chiffrage de ces modifications conduit à une réduction de 133,20 € par rapport au prix initial du marché signé avec l'entreprise Colas.

Les travaux déjà bien avancés devraient être achevés au moment où vous lirez ces lignes.

URBANISME

Vente du terrain de l'ancienne aire de jeu des Cours

Pour mémoire, la vente de cette aire de jeu un peu à l'abandon se fait en contrepartie de l'aménagement d'une nouvelle zone de jeu à côté du stade tout proche : terrain de tennis, City Stade et aire de jeu pour plus petits.

Ce nouvel aménagement sera justement financé par la vente du terrain de l'ancienne aire de jeu.

Le Conseil décide le déplacement des cuves à gaz vers l'ancienne aire de jeu du Verger Bonnet. Le nouveau site d'implantation sera paysagé pour l'occasion.

La parcelle ainsi débarrassée de ses cuves à gaz gagne en attractivité pour des acquéreurs potentiels.

ASSOCIATIONS

Amis du Patrimoine de Béruges

L'association des Amis du Patrimoine de Béruges fait vivre le patrimoine de la commune et anime son musée. L'association a fêté ses 40 ans lors des journées du patrimoine en septembre dernier. A cette occasion, elle a financé une exposition photos relatant ses 40 années d'activité.

A ce titre, le Conseil attribue une subvention exceptionnelle de 300 € pour participation à cet événement.

Prochain Conseil municipal:

mardi 21 novembre à 20h30

Informations municipales

Dégats sécheresse sur les habitations de la commune

Cette année encore, l'Etat (la préfecture) n'a pas octroyé à Béruges la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse. Nombreuses pourtant sont les maisons à présenter des fissures liées à la sécheresse.

La municipalité dans un premier temps a songé à former un recours de cette décision auprès du tribunal administratif. Toutefois et après avoir consulté notre conseil expert, il apparait que la démarche est très longue, coûteuse et a très peu de chance d'aboutir.

La meilleure stratégie est donc de muscler notre nouveau dossier pour la sécheresse 2017.

C'est avec cet objectif que la commune s'est rapprochée de l'association ADS86 dont l'objet est d'accompagner les particuliers et les collectivités dans leurs démarches auprès des Mairies, des assureurs et des entreprises de réparation de maison.



Assistez à la réunion publique avant d'entreprendre toutes démarches

Réunion publique animée par ADS86 à Béruges Vendredi 10 novembre à 20h en Mairie

Il est vivement conseillé aux Bérugeois impactés par les sécheresses répétées d'être présents.

Nuit totale : un trophée pour Béruges !

L'avez-vous remarqué ? Béruges a participé le 14 octobre dernier à l'événement national du **Jour de la Nuit.**

Cette manifestation sensibilise le grand public sur les nuisances portées par le sur-éclairage et invite à retrouver la beauté du ciel la nuit.

Pour contribuer à cette sensibilisation, la municipalité de **Béruges a participé en éteignant complètement l'éclairage public** le temps d'un soir. Suite à cette action, un trophée lui a été remis (voir photo ci-dessous).



◆ Trophée réalisé par les agents de Grand Poitiers



99^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Cérémonies communes à Béruges et Quinçay

Béruges - 10h30:

Rassemblement au Monument aux Morts de Béruges - Dépôt de gerbe - Cérémonie au Monument aux Morts

Quinçay - 11h15:

Rassemblement à la Mairie de Quinçay - Défilé - Dépôt de gerbe et cérémonie au Monument aux Morts - Moment de recueillement sur les 4 tombes des Poilus inhumés dans le cimetière et dépôt de fleurs

12 h : Vin d'honneur offert par la municipalité de QuinçayRenseignement : Jean-François Balawender 06 17 07 58 15

Numéros utiles:

- Mairie 05 49 53 32 54
- **U**rgence eau 05 49 41 91 91
- Médecin 05 49 53 27 27
- Infirmières 07 88 16 15 94
- Kiné 05 49 53 39 95
- **Ecole** 05 49 53 33 08
- Garderie 05 49 59 14 66
- Cantine 05 49 53 39 70
- Centre de Loisirs 05 49 03 35 26
- Petite Enfance 06 08 34 92 66
- Taxi 06 74 76 96 30

Horaires d'ouverture de la Mairie

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h30-12h et 15h-17h

• Mercredi :

8h30-12h et 15h-16h30

• **Samedi, dimanche :** Fermée

Informations municipales



Les pesticides sont une préoccupation nationale. Elle trouve écho dans le constat, réalisé en Vienne, qui révèle la contamination des eaux des rivières, des fleuves et des nappes souterraines. La surveillance des pesticides dans l'air montre également une présence chronique.

Sachant que l'utilisation de telles molécules présente des conséquences sur la sante (perturbateurs endocriniens, cancérigènes, neurotoxiques, perturbateurs des fonctions immunitaires...) et sur l'environnement (perte de la biodiversité, pollution des eaux, de l'air...), il est urgent d'agir concrètement.

La pollution par les pesticides, une responsabilité partagée

Même si les quantités utilisées dans les jardins privés, espaces verts et voiries ne représentent que 10 % des pesticides employés en France, leur impact est loin d'être négligeable.

Rappel de la réglementation en cours et à venir : 2017 :

- Interdiction des pesticides chimiques pour l'État, les collectivités locales et les établissements publics.
- Fin de la vente en libre-service des pesticides chimiques pour les particuliers.

2019:

• Interdiction des pesticides chimiques pour les particuliers.

Focus: Le corps humain concentre les pesticides

De nombreux pesticides ont la propriété de s'accumuler dans notre corps. **Cette bioaccumulation s'amplifie:**

- tout au long de la vie,
- de génération en génération : transmission par le cordon ombilical puis le lait maternel,
- le long des chaînes alimentaires : les prédateurs, dont l'homme fait partie, sont donc les plus contaminés.

30 ans après son interdiction, on trouve encore du DDT dans le lait maternel!



Les désherbants utilisés sur des surfaces souvent imperméables proches des voies d'écoulement vont directement contaminer l'eau.

En faisant ce choix du « zéro pesticide », Béruges poursuit le travail et s'engage à protéger l'environnement, la santé des habitants et des agents municipaux, à utiliser des méthodes alternatives, à réduire la nuisance et les coûts relatifs à l'usage des pesticides.

Cette démarche implique une approche différente de la gestion des espaces ; un nouveau regard sur les herbes spontanées et la nature de proximité ; une suppression de l'utilisation de produits toxiques pour l'environnement.

Changeons notre vision des espaces publics !

Un site propre est-il un site sans herbe mais plein de pesticides, ou bien un site avec de l'herbe, sans pesticides?

Sans pesticides, nous sommes gagnants!

- · Les agents ne sont plus exposés aux pesticides,
- Les parents et les grands-parents sont heureux de ne pas exposer leurs (petits) enfants aux produits chimiques
- Et chacun sera satisfait de ne pas augmenter les pesticides présents dans l'environnement (certains ont une durée de vie très longue) pour les générations futures.

Il faut **porter un regard différent sur la végétation spontanée** qui nous entoure, mieux l'accepter et l'intégrer dans la végétation communale. Il convient ainsi d'apprendre à gérer différemment les espaces.

Les efforts de la commune se dirigeront ainsi en ce sens durant les prochaines années. Pour garantir le succès de cette dynamique, il est essentiel qu'elle soit partagée par l'ensemble des acteurs de Béruges : élus, habitants et agents municipaux. Ainsi, la commune fait appel à l'investissement de chacun pour mieux comprendre et intégrer la démarche, ainsi que pour adopter ces gestes à leurs espaces privés et jardins.

Damien Ladiré, Adjoint au Patrimoine et à l'Environnement



Tout(e) jeune Français(e) ayant atteint l'âge de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser.

Il faut se rendre à la Mairie de son domicile.

Pièces à fournir : pièce d'identité française ; livret de famille.

Délais : les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Possibilité de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

La Mairie délivre ensuite une attestation de recensement nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (Baccalauréat, permis de conduire...) avant l'âge de 25 ans. Aucun duplicata n'est délivré. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer les jeunes pour la **Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD).**

Plus d'info sur www.service-public.fr

Vie associative

// Dates à retenir

Retrouvez toutes les dates des manifestations sur www.beruges.fr, rubrique « Agenda »

- 5 novembre : Randonnée « La Bérugeoise » Chenille et Club VTT
- 12 novembre : Les Arts créatifs préparent Noël Salle des fêtes Avinyonet - Feps Arts Créatifs
- 18 novembre: Marché aux Puces des Coutrières Salle des fêtes Avinyonet - Piquepatch&Tchach'
- 25 et 26 novembre : Expo photo Salle des fêtes Avinyonet Feps Club Photo



Bibliothèque

Françoise Brousse 05 49 57 21 90 hibliotheque@boruses.fr

bibliotheque@beruges.fr

Amis lectrices et lecteurs soyez les bienvenus dans votre bibliothèque. Lire est un passe-temps agréable qui peut bien des fois être utile... Si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles.

Ouverture: Lundi 16h - 17h30; Mercredi : 16h - 18h;

 $\label{eq:Jeudi:10h30-11h30;Samedi:10h-12h} \\ Jeudi:10h30-11h30;Samedi:10h-12h$

Attention : pendant les vacances scolaires ouverture le samedi matin uniquement.





Les Castors VTT et la Chenille Bérugeoise

vous donnent rendez-vous pour la :

22ème **Bérugeoise**, dimanche 5 novembre 2017 - Stade des Cours

Départ libre de 7h30 à 9h30

•VTT : 3 Circuits de 26, 40 et 50 km Licencié : 3,50 $\ensuremath{\epsilon}$ (- de 16 ans) : gratuit Non licencié : 5,50 $\ensuremath{\epsilon}$ (- de 16 ans) : 2 $\ensuremath{\epsilon}$

•Pédestre : 3 circuits de 9, 13 et 17 km

Licencié : $3 ext{ € - }$ Non licencié : $3,50 ext{ € - (- de 16 ans)}$: gratuit

Chaussures de marches conseillées.

Important:

- Port du casque obligatoire en VTT (prêt possible)
- Prévoir Gobelet rigide ou prêt contre caution de 1€ et apporter un sac plastique pour protéger le gobelet.

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir les chemins de nos alentours, et parlez-en autour de vous!

FEPS VTT & Cyclotourisme « Les Castors de Béruges » Fabien Dugrillon 06 21 59 88 12

FEPS Randonnée Pédestre « La Chenille Bérugeoise »

Pierre Kasprzak 05 49 53 61 99



FEPS Arts créatifs

Any Bordes 05 49 53 32 07 arts-creatifs@feps.beruges.fr

Les Arts créatifs préparent Noël, dimanche 12 novembre de 10h à 17h, salle des fêtes







Des ateliers (env. Ih) pour faire vos petits cadeaux vous-mêmes, des artisans créateurs qui vous proposeront des tas d'idées de cadeaux, une expo vente...

En bref : tout ce qu'il vous faut pour commencer vos achats de Noël ou simplement pour passer un bon moment !

Inscriptions et renseignements arts-creatifs@feps.beruges.fr



Piquepatch & Tchach'

Bérangère Sorton 05 49 42 00 93 ou 06 83 20 43 25 piquepatch@gmail.com

6ème Marché aux Puces des Couturières

Le club de patchwork de Béruges organise son marché aux Puces des Couturières, le 18 novembre 2017, dans la salle des Fêtes Avinyonet, de 10h à 18h.





Portrait



Jean-Marie Quintard

Né le 31 mai 1943, dans une famille bérugeoise, Jean-Marie est le fils des anciens propriétaires du café de la place.

Son père était cordonnier à Béruges avant-guerre et son grand-oncle Théophile a été maire de Béruges pendant la guerre. Il est allé d'abord à l'école Alléaume, ensuite au collège à Latillé puis il a poursuivi ses études à Poitiers, en Seconde et en Première.

Reçu au concours des PTT, il est parti en stage au centre de

tri de la gare Saint-Lazare, à Paris. Devenu fonctionnaire à la Poste, il s'est installé à Gennevilliers jusqu'en 2001.

C'est par accident qu'il arrive au métier de **photographe de presse!**

D'abord il participe au photo club des PTT. Ensuite, ses photos sont remarquées par un journaliste qui l'introduit dans le milieu journalistique.

Il va alors travailler pour « La Voix populaire », un hebdoma-

daire local d'Asnières et Gennevilliers, pour « L'Humanité », « Miroir » (un journal sportif à grand tirage dans les années 70) ou encore pour « La Vie ouvrière » – un magazine de la CGT. Il réalise des photographies dans deux domaines principaux : le sport et le social.

Ce travail lui permet de faire des reportages en Afrique, par exemple en suivant les marathoniens et les Vététistes d'Argenteuil lors du Paris-Dakar en 1988.

Pendant 5 ans, il travaille dans une entreprise de communication, fondée avec des copains, qui fabrique et vend aux municipalités des expositions, notamment dans la sécurité, la culture et le sport. Par la suite, il travaille au magazine « Impression », mensuel d'Argenteuil. Il sera licencié en 1996 par Manuel Valls pour clause de conscience.

Enfin, il travaille jusqu'en 2001 pour le magazine « Connaissance du Val de Marne », le mensuel du Conseil Général.

Il revient alors à Béruges pour sa retraite. Il y redé-

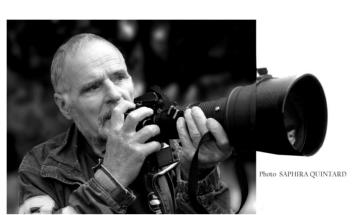
couvre avec grand plaisir, à l'occasion des 50 ans de l'USB, les copains de sa jeunesse.

Une de ses principales activités de retraité ? La voile : avec ses copains, il a fait 3 traversées de l'Atlantique et il parcourt la Méditerranée chaque été !

Et, bien sûr, il poursuit sa passion en prenant des photos pour le plaisir, mais aussi avec l'ob-

jectif de contribuer bénévolement à la mémoire de Béruges. Ses photographies enrichissent bien souvent les articles de la Lettre de Béruges, ce dont nous le remercions ici. Il donne également des cours de photographie sur superprof.fr et a transmis sa passion à sa petite-fille qui a réalisé, pour l'occasion, la photographie que vous voyez ici.

Vous pouvez le croiser lors des événements proposés par la municipalité ou des associations bérugeoises, son appareil photo toujours en bandoulière, toujours à l'affut d'un bon point de vue...



Informations

Campagne de vaccination anti-grippe

Le cabinet infirmier vous accueillera les lundis 13 et 20 novembre de 8h à 9h.

4, impasse des Coteaux à Béruges - Contact : 07 88 16 15 94



Annonces

Nouveau à Béruges!

Une entreprise de création, confection et vente de cookies :

« La Cookiserie »

M Jean-Charles

https://www.facebook.com/sebcookies/



Atout Ane organise une balade contée

le samedi 18 novembre de 14h à 17h

avec les « ânes bâtés » dans la campagne Bérugeoise au profit de leur **projet d'acquisition de l'Escargoline**

Tarif:

Individuel : 5 € - Famille : 15 €

Une collation sera offerte à la fin de la

balade. Prévoir chaussures et vêtements de marche chauds

Renseignement: 06 63 35 51 28

